

Moudon, le 24 juin 2020

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 23 juin 2020
Présidence : Monique Tombez

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 53/20

Demande d'un crédit de CHF 800'000.— pour la réfection et l'assainissement du pont St-Eloi

- vu le préavis de la Municipalité No 53/20 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. autorise formellement la Municipalité à entreprendre l'assainissement du pont St Eloi,**
- 2. accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 800'000.—TTC,**
- 3. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,**
- 4. prend acte que l'investissement sera amorti selon les possibilités du ménage communal, mais en 30 (trente) ans au maximum,**
- 5. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 23 juin 2020.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
La Présidente : La Secrétaire :



Monique Tombez Nicole Wyler